



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
31 janvier 2019

COMMUNIQUER AVEC : Relation avec les médias
613 782-8782

Le marché canadien du travail est vigoureux, mais d'importantes questions demeurent, selon la première sous-gouverneure Wilkins

Toronto (Ontario) – Le marché canadien du travail se porte bien dans l'ensemble, mais certaines questions fondamentales permettent d'expliquer la croissance plus lente qu'attendu des salaires, a déclaré aujourd'hui la première sous-gouverneure, Carolyn A. Wilkins.

Dans un discours prononcé devant la Chambre de commerce de Toronto, la première sous-gouverneure a abordé trois grandes questions : Le marché du travail se porte-t-il réellement bien? Pourquoi les entreprises n'offrent-elles pas de meilleurs salaires si elles ont du mal à pourvoir les postes vacants? Quels facteurs structurels pourraient peser sur la croissance des salaires à l'avenir?

M^{me} Wilkins a mentionné que le taux de chômage est proche de la limite inférieure de la fourchette estimée par le personnel de la Banque pour le taux tendanciel ou naturel de chômage, essentiellement celui qui n'exerce aucune pression, ni à la hausse ni à la baisse, sur l'inflation. Cependant, puisque ce taux est empreint d'une grande incertitude et qu'il évolue au fil du temps, la Banque doit surveiller d'autres indicateurs, comme la croissance des salaires.

« Des facteurs régionaux et sectoriels peuvent expliquer en grande partie la croissance atone des salaires », selon M^{me} Wilkins. Les provinces où le secteur de l'énergie est fortement présent s'adaptent encore aux prix plus bas de l'énergie et les gains salariaux n'y ont toujours pas atteint le niveau enregistré dans le reste du pays en 2018, a-t-elle précisé. Pendant ce temps, dans les autres provinces, la croissance des salaires était plus près du niveau auquel on peut s'attendre dans un marché du travail affichant une faible marge de ressources inutilisées.

M^{me} Wilkins a aussi mentionné quelques facteurs pouvant expliquer pourquoi les pénuries de main-d'œuvre signalées ne font pas augmenter davantage les salaires. Elle a indiqué qu'il n'est pas toujours simple de trouver la bonne personne pour doter certains postes, même en proposant un salaire élevé, du fait d'importantes pénuries de personnel qualifié. De plus, des travailleurs pourraient hésiter à déménager dans les régions où des emplois sont offerts, en raison notamment d'obstacles comme l'accessibilité au logement au sein des marchés du travail en plein essor.

D'autres facteurs structurels, comme les innovations technologiques, la montée en puissance d'entreprises « phares » et l'économie des petits boulots, pourraient réduire le pouvoir de négociation de la main-d'œuvre, a ajouté M^{me} Wilkins.

Si la politique monétaire ne peut influencer sur ces facteurs que dans une certaine mesure, la première sous-gouverneure a indiqué que les pratiques des entreprises et les politiques publiques peuvent favoriser la prospérité du Canada à long terme. Après un



début d'année chargé de défis, l'économie devrait se raffermir au deuxième trimestre, selon la Banque, ce qui devrait entraîner un redressement de la croissance des salaires.

« Soyez assurés que la Banque du Canada poursuivra résolument son objectif en matière d'inflation, a conclu M^{me} Wilkins. Les entreprises et les gouvernements peuvent contribuer à l'édification d'un marché du travail encore plus dynamique en investissant dans la formation, en favorisant la mobilité de la main-d'œuvre et en améliorant la compétitivité des sociétés canadiennes. »